

93-281 bis du 15 JUIN 1993

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

DECRET N° _____/MFPRA/DGFP/DGCA/SR.5
portant reclassement et nomination
de Monsieur OUBOUKOULOU (René Gaston)
Professeur de CEG des
cadres de la catégorie A hiérarchie II
des Services Sociaux (Enseignement)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- (/ISAS :
- (/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
 - (/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du statut général de la Fonction Publique ;
 - (/u le décret n° 59/23 du 30 Janvier 1959 fixant les conditions d'intégration dans les cadres des catégories B.C.D.E. (actuellement A.B.C.D.) des fonctionnaires ;
 - (/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
 - (/u le décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;
 - (/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24 Février 1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstructions de carrière administratives et reclassements notamment en son article 1er § 2 ;
 - (/u le décret n° 67/304 du 30 Septembre 1967 modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A, de l'Enseignement Secondaire abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64/165 du 22 Mai 1964 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;
 - (/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires ;
 - (/u le décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des agents de l'Etat ;
 - (/u le décret n° 85/1068 du 10 Septembre 1985 modifiant l'article 2 du décret n° 80/630 du 27 Décembre 1980 portant déblocage des avancements des agents de l'Etat ;
 - (/u le décret n° 90/420 du 30 Juin 1990 relatif aux effets financiers des avancements, des reclassements, des révisions des situations administratives et des titularisations ;
 - (/u le décret n° 92/975 du 5 Décembre 1992 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
 - (/u le décret n° 92/980 du 25 Décembre 1992 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
 - (/u le décret n° 92/979 du 25 Décembre 1992 portant organisation des intérim des membres du Gouvernement ;
 - (/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
 - (/u l'arrêté n° 2991/MTSSJ-DGFP-DGPCE-SAV du 12 Mai 1988 portant promotion au titre de l'année 1986 certains Professeurs de CEG des cadres de la catégorie A, hiérarchie II des Services Sociaux (Enseignement) en tête : ABOUE Philippe ;

D.G.B.

D.G.C.F.

(/u la Lettre n° 246/MESSRS-DGES-DPAA du 03 Juillet 1990 du Directeur du Personnel et des Affaires Administratives des Enseignements Secondaires et Supérieur transmettant le dossier de l'intéressé ;

LE D E C R E T E :

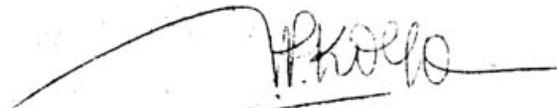
Article 1er.- En application des dispositions du décret n° 67/304 du 30 Septembre 1967 susvisé, Monsieur OUBOUKOULOU (René Gaston) Professeur de C.E.G. de 6° échelon indice 1090 des cadres de la catégorie A, hiérarchie II des Services Sociaux (Enseignement) en service à Brazzaville, titulaire de la licence Eslettres, Option : Lettres Modernes 2° session 1981, délivrée par l'Université Marien NGOUABI à Brazzaville, est reclassé à la catégorie A, hiérarchie I et nommé au grade de Professeur de Lycée de 4° échelon indice 1110 ACC = Néant.-

Article 2.- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté à compter de la date de sa signature, sera enregistré, Publié au JORC et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 15 JUIN 1993

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

LE MINISTRE de la Fonction Publique et des Réformes Administratives



Jean Prosper KOYO.-



Claude Antoine DA COSTA.-

- AMPLIATIONS :
- JORC 1
 - DGFP 3
 - DGFP/ALC 3
 - DGB 2
 - MEN/DPAA 3
 - DOSSIER 3
 - INTERESSE 1
 - SGG/BC 2.-

